



Février 2021



Edito

« Surmonter nos défis pour mieux reconstruire »

Nous avons entamé l'année 2021 avec beaucoup d'espoir et de conviction que le monde avait surmonté les défis sans précédent de l'année dernière. La nouvelle concernant la mise au point et l'approbation

de divers vaccins pour éradiquer la pandémie de COVID-19 a renforcé notre optimisme pour la nouvelle année. Mais, l'apparition de nouvelles vagues de la pandémie et la réintroduction de mesures restrictives de confinement dans diverses parties du monde nous ont également rappelé les efforts extraordinaires nécessaires pour apporter des solutions face aux ravages causés par la pandémie.

Il convient de saluer les efforts déployés par les pays africains pour éviter une forte hausse de cas et de décès prévus, mais ils n'ont pas pu éviter les conséquences socio-économiques plus graves en raison de problèmes tels que le niveau élevé de la dette publique, d'infrastructures déficientes, de la baisse des échanges commerciaux et des investissements, ainsi que des recettes d'exportation.

Les défis découlant de la pandémie mettent en évidence la raison d'être de la Facilité et les problématiques qui constituent le fondement de notre stratégie à moyen terme 2018-2022 (STM). L'ALSF a été créée afin de renforcer la capacité juridique des pays africains pour mener à bien des opérations commerciales souveraines, notamment en ce qui concerne la dette souveraine, les activités extractives et les ressources naturelles, ainsi que les transactions relatives aux infrastructures. Actuellement, notre stratégie à moyen terme repose sur la nécessité d'accroître les investissements dans les infrastructures (notamment dans les secteurs des télécommunications, de l'eau et de l'énergie), les partenariats public-privé (PPP) et les projets portant sur les ressources naturelles, ainsi que sur une gestion prudente de la dette des pays africains. Notre stratégie à moyen terme prend également en compte la bonne gouvernance, l'égalité des sexes et les facteurs environnementaux et sociaux lors de ces opérations souveraines.

Ainsi, l'ALSF est en mesure d'apporter un soutien continu aux pays africains afin de surmonter les défis mentionnés ci-dessus. Plus précisément, la Facilité vise à réduire les graves conséquences économiques et sociales de la pandémie sur ses PMR et sur le secteur privé africain. Pour ce faire, elle prend des mesures telles que la négociation/renégociation et la conclusion d'opérations équitables et durables portant sur les activités commerciales et la dette publique, notamment la restructuration, le refinancement et le rééchelonnement de la dette, la mise en œuvre d'une méthode de comptabilisation des passifs éventuels concernant les garanties souveraines. L'ALSF élabore aussi une stratégie et apporte son aide aux PMR en cas de litige avec les créanciers commerciaux et les fonds voutours. Elle définit des stratégies de gestion de la dette et prodigue des conseils dans le cadre d'émissions d'euro-obligations et de dispositifs de couverture connexes. Nous sommes disponibles et capables de fournir rapidement nos services grâce à des outils et des mécanismes très réactifs et innovants, à un personnel compétent et dynamique et à un panel juridique de très haute qualité. Nous avons actuellement 112 projets en cours dans une quarantaine de pays et sommes déjà en pourparlers avec de nombreux pays qui envisagent de nous soumettre de nouvelles demandes de soutien cette année.

Notre mission actuelle, qui consiste à former les professionnels africains en les dotant de compétences et de connaissances nécessaires pour négocier des accords plus durables et plus équitables au profit de leurs pays, constitue un élément fondamental de notre objectif commun visant à mieux reconstruire. Nous continuons donc à contacter et à former un plus grand nombre de professionnels au moyen de nos plateformes en ligne et en collaborant avec divers partenaires stratégiques pour échanger des informations, dispenser la formation nécessaire et promouvoir des solutions efficaces. En outre, nous renforçons notre collaboration avec nos partenaires, notamment le Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur les flux financiers illicites, la Banque africaine de développement (BAD), le Forum pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) et la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique (CoDA), afin de

mettre en œuvre des recommandations permettant de réduire les flux financiers illicites provenant d'Afrique, ce qui devrait renforcer la capacité budgétaire des pays africains à mettre en œuvre leurs stratégies de relance.

À titre personnel, je tiens à informer les parties prenantes de l'ALSF que, d'ici la fin de l'année, je conclurai mon mandat de dix ans en qualité de Directeur et Président directeur général de la Facilité. D'ici là, je vous assure que le Conseil de gestion et moi-même travaillons sans relâche pour assurer une transition harmonieuse afin de trouver une nouvelle personne compétente pour diriger les activités importantes de la Facilité.

Stephen KARANGIZI
Directeur et Président-Directeur général



Projet d'exploitation du gaz naturel en Éthiopie - l'ALSF soutient la République Fédérale Démocratique d'Éthiopie pour négocier le contrat d'achat et de vente d'un nouveau gisement de gaz

Encouragée par les nouveaux gisements de gaz découverts dans les régions de Calub, Hilala et Shilabo, la République fédérale démocratique d'Éthiopie a entamé un plan d'exploitation et de production de gaz naturel destiné au marché intérieur et aussi à l'exportation (le « projet »). C'est dans cette optique que le gouvernement a négocié divers accords avec des entreprises afin de démarrer le projet. Comme l'exploitation et la production de gaz naturel est une nouvelle activité en Éthiopie, le gouvernement a fait appel à la Facilité africaine de soutien juridique (« ALSF » ou « la Facilité ») pour bénéficier de services de conseil et de soutien

[Lire plus](#)



Le soutien continu de l'ALSF permet à l'Eswatini de conclure le premier appel d'offres relatif à la production indépendante d'électricité malgré la covid-19

L'ALSF soutient le Royaume d'Eswatini dans le cadre de la procédure relative au premier appel d'offres visant à produire 40 MW d'énergie solaire photovoltaïque. La capacité de chaque centrale solaire photovoltaïque sera comprise entre 5 et 15 MW et pour chaque projet, une efficace technologie solaire photovoltaïque montée au sol sera utilisée. L'appel d'offres a été publié le 7 juin 2019 par l'autorité de régulation de l'énergie en Eswatini (ESERA). Lors de l'étape de demande de propositions, les entreprises intéressées ont réagi de manière excellente et 13 soumissionnaires ont été présélectionnés pour participer...

[Lire plus](#)



Le mécanisme de financement des entités privées de la Facilité africaine de soutien juridique vient s'ajouter à la liste des services de facilitation offerts aux bénéficiaires

Les coûts de développement font partie intégrante de tous les projets d'infrastructure et revêtent une importance particulière pour les gouvernements africains qui ne disposent pas nécessairement des fonds nécessaires pour les couvrir. Ainsi, lesdits gouvernements sont souvent confrontés à un dilemme à savoir, accepter ou non des fonds privés pour couvrir les coûts de développement tels que le coût des



La Facilité africaine de soutien juridique reçoit du Royaume-Uni un don de 1 million de GBP dont le versement s'étalera sur une période de deux ans

Abidjan, Côte d'Ivoire, 15 février 2021 - La Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) et le gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord intervenant par l'intermédiaire du Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement (FCDO) ont signé un protocole d'accord, qui prévoit des modalités de coopération entre eux, dont un don de 1 million de livres sterling du FCDO en faveur de l'ALSF pour soutenir le renforcement des

services juridiques pour la négociation des contrats de projet.

[Lire plus](#)



La Norvège renforce sa coopération avec la Facilité africaine de soutien juridique et fournit un financement supplémentaire de 20 millions de NOK

Abidjan, Côte d'Ivoire, 16 février 2021 - La Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) et le ministère norvégien des Affaires étrangères (MFA) intervenant par l'intermédiaire de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD), ont fourni une subvention supplémentaire de 20 millions de couronnes norvégiennes (NOK) pour soutenir les programmes de travail 2021 et 2022 de l'ALSF. Depuis 2013, la Norvège a cumulé 75 millions de couronnes norvégiennes (NOK) pour soutenir les programmes de travail annuels de l'ALSF.

[Lire plus](#)

capacités de gestion de la dette dans ...

[Lire plus](#)



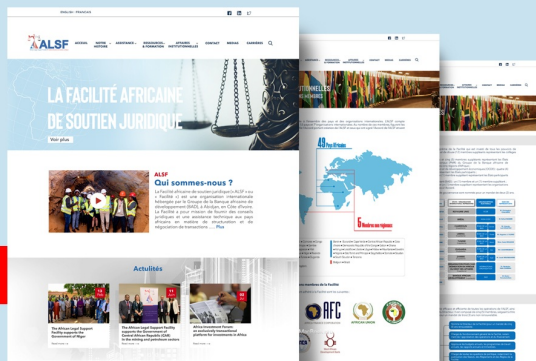
La Facilité africaine de soutien juridique reçoit 6 millions d'euros des Pays-Bas

Abidjan, Côte d'Ivoire, le 21 février 2021 - La Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) et le Ministère du commerce et de la coopération au développement des Pays-Bas ont signé une convention de financement d'un montant de 6 millions d'euros, à verser sur une période de 3 ans. Grâce à ce financement additionnel, l'ALSF peut continuer à fournir une assistance juridique technique aux pays africains afin de renforcer leur expertise juridique et leur capacité de négociation dans les domaines suivants : gestion de la dette et règlement des litiges;

[Lire plus](#)

LANCEMENT
DU NOUVEAU
SITE WEB
DE L'ALSF
VISITEZ :

www.alsf.int



CALENDRIER EVENEMENTS A VENIR

26 - 27 Mars 2021

Réunion du Conseil de Gestion, Abidjan, Côte d'Ivoire

27 April 2021

Réunion du Conseil de Gouvernance, Abidjan, Côte d'Ivoire

25 May 2021

Réunion annuelle du Conseil de Gestion, Abidjan, Côte d'Ivoire

26 May 2021

Réunion annuelle du Conseil de Gouvernance, Abidjan, Côte d'Ivoire

27 May 2021

Réunion des donateurs, Abidjan, Côte d'Ivoire

10 September 2021

Célébration de l'extension de la vie de l'ALSF, Abidjan, Côte d'Ivoire



ALSF
Immeuble CCIA Plateau
01 B.P. 1387, Abidjan 01, Côte d'Ivoire
+225 20 26 35 96
alsf@afdb.org



Eve Ehoura
Communication officer
e.ehoura@afdb.org

[Se désinscrire](#)

© 2021 ALSF

[Voir la version en ligne](#)